



AVIS PUBLIC

SUITE DE LA CONSULTATION ÉCRITE

Aux personnes intéressées par le projet de résolution adopté en vertu du Règlement numéro 280-2020 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur les lots vacants 4 422 929, 4 459 354 et 4 459 353 du cadastre du Québec, situés sur le chemin Dumoulin de façon à autoriser la production de cannabis dans un bâtiment de type « serre » en permettant de:

- Déroger à l'article 10.20 du règlement de zonage numéro 197-2013, tel que déjà amendé, afin de permettre la production de cannabis dans un (1) bâtiment de type « serre »;
- Déroger à l'article 4.4.1. du règlement de zonage numéro 197-2013, tel que déjà amendé, afin de permettre une clôture d'une hauteur maximale de 4,27 mètres;

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juillet 2020, le Conseil a adopté par résolution le premier projet de résolution numéro 20-07-202;
2. Conformément aux pouvoirs découlant de l'arrêté numéro 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020, la Ville a remplacé la procédure de consultation publique rattachée au processus d'adoption de cette résolution et prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par une consultation écrite.
3. L'avis public du 15 juillet 2020 mentionnait que les questions et commentaires concernant ce projet de règlement devaient être reçus par écrit, au plus tard le 31 juillet 2020 à 12 h à l'adresse courriel suivante : jfbrunet@brownsburgchatham.ca.
4. Aucune question n'a été reçue relativement à ce projet de résolution.
5. La prochaine étape constitue donc à l'adoption de la résolution lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

DONNÉ À BROWNSBURG-CHATHAM, ce 3 jour du mois d'août 2020.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 3 août 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 3^e jour d'août 2020.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique